2007-04288/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Investissements conjoints de 453 500 $

Signature d'une nouvelle entente de développement culturel avec la Ville de Saint-Eustache

Saint-Eustache, le 17 mai 2004 – Au nom de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le député de Groulx, M. Pierre Descoteaux a rendu publique aujourd'hui la signature d'une seconde entente de développement culturel entre la Ville de Saint-Eustache et le ministère de la Culture et des Communications. L'annonce a été faite en présence du maire Claude Carignan. Cette nouvelle convention, d'une durée d'un an, prévoit des investissements conjoints totalisant 453 500 $.

« Je félicite la Ville de Saint-Eustache d'avoir pris la décision de poursuivre ses actions pour le développement d'une vie culturelle et artistique de qualité sur l'ensemble de son territoire. C'est en misant sur des préoccupations partagées et des orientations communes qu'on arrive à consolider les bases d'un développement harmonieux. En ce sens, les ententes comme celle qui lie le Ministère à la Ville de Saint-Eustache s'avèrent des leviers très efficaces », a déclaré la ministre Beauchamp.

Outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration entre la Ville et le Ministère, l'entente prévoit la réalisation, d'ici la fin de l'année 2004, de diverses actions axées sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et architectural, le soutien de la pratique culturelle, l'accès aux arts et à la culture et le développement des collections de la bibliothèque centrale et de ses succursales. Mentionnons notamment l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans le moulin à scie afin d'améliorer l'accueil des visiteurs au Moulin Légaré et la diversification de la programmation par la diffusion de spectacles, particulièrement pour jeune public, au Centre d'art La Petite Église.

« Nous sommes très satisfaits que le Ministère ait reconduit cette entente et qu'il joigne ses efforts aux nôtres pour assurer la vitalité de la culture à Saint-Eustache. Cette entente consolide en effet l'action de la Ville dans ses efforts pour offrir aux Eustachois et aux Eustachoises une vie culturelle toujours plus riche, plus diversifiée et plus accessible », a ajouté pour sa part le maire de Saint-Eustache, M. Carignan.

« Je suis pour ma part très heureux de cette initiative qui enrichira la qualité de vie des citoyens. La Ville de Saint-Eustache pourra ainsi valoriser des projets qui permettront sans aucun doute l'émergence de nouveaux talents » a conclu le député Descoteaux.

Dans le cadre de cette entente, la Ville de Saint-Eustache investit 272 300 $ et le ministère de la Culture et des Communications, 181 200 $. Mentionnons que l'enveloppe financière réservée par la ministre de la Culture et des

Communications aux ententes de développement culturel s'est accrue de 1 M$ en 2003-2004 et qu'elle demeurera telle quelle pour l'année en cours.

Sources :

Colette Proulx
Conseillère en communication
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (514) 873-7710

Céline Falardeau
Service des communications
Ville de Saint-Eustache
Tél. : (450) 974-5016

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007